URBANISTICA

04.04.2024 – 07:30 Uhr

Pénurie de logements / " Il faut un changement de paradigme en Suisse dans l'aménagement du territoire " / Des experts exigent de consacrer 500 millions à l'urbanisme dans les centres moyens.

Zurich (ots) -

En Suisse, l'espace disponible pour le logement se raréfie. Les réserves de terrains constructibles proches du centre sont, pour l'essentiel, déjà largement bâties. D'où la pénurie de logements, la hausse sans frein des prix de l'immobilier et des flux de pendulaires toujours plus importants. Dans une résolution, des spécialistes réputés du Groupement URBANISTICA exigent désormais un changement de paradigme : au lieu d'étendre continuellement les infrastructures de transports, il faut d'abord réaliser une densification urbaine intérieure dans les lieux qui sont déjà très bien desservis sur le plan de la mobilité.

La résolution d'URBANISTICA - www.urbanistica.ch/fr/resolution/, le Groupement pour un urbanisme réfléchi, s'adresse aux milieux politiques et aux autorités au niveau de la Confédération, des cantons et des communes. Elle a été signée nominativement par 20 personnes et comprend les trois points suivants : premièrement, la densification urbaine intérieure postulée dans la loi sur l'aménagement du territoire doit se faire dans les lieux qui bénéficient, aujourd'hui déjà, d'un excellent réseau de mobilité. Outre les villes-centres, c'est surtout le cas dans les sous-centres et dans les centres urbains moyens dans les agglomérations ainsi que dans les centres régionaux dans les régions périphériques.

L'infrastructure de transport suffit pour une Suisse de 10 millions d'habitants

L'infrastructure de transport actuelle est en principe suffisante pour accueillir une croissance de la population jusqu'à 10 millions d'habitants et le développement économique qui en résulte. Il s'agit désormais de faire des petites villes et des villes de taille moyenne des lieux de travail intéressants dotés d'infrastructures attrayantes et de loisirs de qualité. Selon les expertes, la densification urbaine intérieure via la construction de villes dans des lieux déjà bien desservis par les transports et dotés d'un bon réseau de mobilité crée des espaces de logement en nombre suffisant, une meilleure qualité de l'agglomération, une croissance économique durable et une moindre mobilité, mais aussi moins de pression sur la nature.

Élaboration du réseau de villes Suisse 2.0

Deuxièmement, la résolution exige l'élaboration d'un réseau de villes Suisse 2.0. L'aménagement du territoire aux trois niveaux étatiques doit être systématiquement axé sur une structure d'agglomération polycentrique, mise en réseau, et marquée par les valeurs urbaines. Il s'agit de poursuivre le développement de la stratégie de réseau polycentrique des villes et des communes déjà prévue par la Confédération, les cantons et les communes dans le " Projet de territoire Suisse ". Le but est d'édicter des directives quantitatives contraignantes afin de densifier et renforcer des centres existants déjà bien desservis, écrit URBANISTICA. Pour cela, il faut que les communes et les régions chargées de la planification assument leurs obligations, mais il s'agit aussi de les soutenir.

Transférer l'argent dans un " Fonds des trajets de courte distance "

Enfin, pour planifier et mettre en oeuvre cette densification intérieure d'agglomération selon les directives d'un réseau de villes Suisse 2.0, URBANISTICA exige que 500 millions de francs, resp. un quart des dépenses destinées à l'extension des infrastructures de transport, soient versés dans un " Fonds des trajets de courte distance ". Avec cet argent tiré du fonds routier, il y a lieu de financer, au niveau des communes et dans les régions de planification, la stratégie et les mesures de planification requises et de réaliser la densification urbaine visée.

Près de 1500 personnes soutiennent URBANISTICA

Le Groupement URBANISTICA a vu le jour en juin 2023. Il s'engage en faveur d'un urbanisme réfléchi, veut donner des impulsions et encourager le dialogue public dans le but de pratiquer à nouveau un urbanisme de haute valeur qualitative, durable et adapté aux besoins dans les cantons et les communes ainsi que dans toute la Suisse. Le Groupement est soutenu par des représentants de renom issus des milieux économiques, scientifiques et politiques. Son manifeste pour un aménagement du territoire durable garantissant la qualité, et pour la création d'un nombre suffisant d'espaces de logement abordables, a déjà été signé entre-temps par près de 1500 personnes. https://www.urbanistica.ch/fr/manifeste/

Contact:

Joris Jehle
+41 79 321 52 81
info@urbanistica.ch
URBANISTICA
Groupement pour un urbanisme réfléchi
8000 Zurich
Suisse

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100098164/100917821 abgerufen werden.